

# Demande d'inscription

## « Formations fermières »

25/05/2021

**A compléter et à renvoyer à ...** →

Contact / Renseignements : Fabienne Pustel  
Tél. : + 33 (0)4 92 34 78 43 - Fax : + 33 (0)4 92 34 72 97  
E-mail : [actalia04@actalia.eu](mailto:actalia04@actalia.eu) ou [f.pustel@actalia.eu](mailto:f.pustel@actalia.eu)  
Site : [www.actalia.eu](http://www.actalia.eu)

ACTALIA - Centre de Carmejane  
Le Château  
04510 Le Chaffaut-St-Jurson

### DEMANDEUR

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tél. :	Pays :
Fax :	E-mail :
Profession :	

### Statut (1 seule réponse possible) – renseignements obligatoires

<input type="checkbox"/> Exploitant agricole <input type="checkbox"/> Conjoint exploitant agricole <input type="checkbox"/> Aide familial <input type="checkbox"/> Cotisant solidaire	}	Date de naissance : _____ <b>+ Joindre l'attestation sur l'honneur : « statut / crédit formation »</b> <b>+ Attestation téléchargeable sur le site de la MSA faisant apparaître un « flash code » ou un « code sécurisé », précisant « à jour de vos cotisations ».</b>
<input type="checkbox"/> Exploitant agricole nouvellement installé (-1an)	}	Date de naissance : _____ <b>+ Attestation produite par la MSA, précisant votre date d'installation avec un code sécurisé, précisant « à jour de vos cotisations ».</b>
<input type="checkbox"/> En cours d'installation 1 <sup>ère</sup> année	}	<b>Joindre :</b> <b>L'original</b> de votre attestation d'éligibilité au financement de VIVEA pour les créateurs ou repreneurs d'exploitation agricole délivré par vote CEPPP, <b>signée, tamponnée, datée de l'année en cours.</b> <b>L'original</b> de l'engagement, <b>La copie</b> de votre PPP signée des deux conseillers et vous-même, <b>La Copie</b> d'écran de votre CPF, faisant apparaître votre nom.
<input type="checkbox"/> En cours d'installation 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> années	}	<b>Joindre :</b> <b>L'original de votre attestation de renouvellement</b> des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA pour les créateurs ou repreneurs d'exploitation agricole délivré par vote CEPPP, <b>signée, tamponnée, datée de l'année en cours.</b>
<input type="checkbox"/> Salarié d'exploitation agricole <input type="checkbox"/> Salarié d'organisme agricole <input type="checkbox"/> Autre salarié	}	<b>Nom et adresse de l'employeur</b> (si prise en charge par l'employeur) :
<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi <input type="checkbox"/> Autres, préciser : .....		



Votre inscription et donc votre engagement ne seront considérés comme définitifs qu'après retour de votre convention signée. Celle-ci vous sera adressée préalablement au stage accompagné d'informations pratiques

Veillez cocher la (ou les) session(s) souhaitée(s)

## Formations spécialisées courtes

### Les fondamentaux de la transformation fromagère fermière

4 jours

#### Carmejane :

- 13 au 17 septembre 2021
- 21 au 25 février 2022

#### Rennes :

- 21 au 24 septembre 2021
- 25 au 28 janvier 2022

#### Rennes :

- 21 au 24 juin 2022

### Concevoir un atelier de transformation laitière et fromagère

2 jours

#### Carmejane :

- 04 au 05 octobre 2021
- 28 février au 01 mars 2022

#### Rennes :

- 04 au 05 novembre 2021
- 10 au 11 mars 2022

### Les fromages lactiques

4 jours

#### Carmejane :

- 25 au 29 octobre 2021

#### Rennes :

- 16 au 19 novembre 2021
- 22 au 25 mars 2022

### Les fromages à pâte pressée

4 jours

#### Carmejane :

- 27 septembre au 01 octobre 2021

#### Rennes :

- 05 au 08 avril 2022

### Les fromages à pâte molle

4 jours

#### Carmejane :

- 11 au 15 octobre 2021

#### Rennes :

- 17 au 20 mai 2022

### Les fromages à pâte persillée

4 jours

#### Carmejane :

- 20 au 24 septembre 2021

### La brousse

1 jour

#### Carmejane

- 04 novembre 2021

### Les fromages fondus et crèmes de fromages

1 jour

#### Carmejane :

- 04 au 05 avril 2022

### Les fromages à pâte filée de type Mozzarella

2 jours

#### Carmejane :

- 06 au 07 octobre 2021

#### Rennes :

- 21 au 22 avril 2022

### Les fromages de type Feta

1 jour

#### Carmejane :

- 02 novembre 2021



## Les fromages à caillé doux

1 jour

### Carmejane :

- 03 novembre 2021

## Les glaces

2 jours

### Carmejane :

- 24 au 25 novembre 2021
- 15 au 16 février 2022

## Les desserts lactés

2 jours

### Carmejane :

- 22 au 23 novembre 2021

### Rennes :

- 01 au 02 décembre 2021
- 08 au 09 mars 2022

## Les yaourts et autres laits fermentés

3 jours

### Carmejane :

- 16 au 18 novembre 2021

### Rennes :

- 19 au 21 octobre 2021
- 22 au 24 février 2022

## La crème et le beurre

2 jours

### Carmejane :

- 07 au 08 avril 2022

### Rennes :

- 08 au 09 juin 2022

## Les accidents de fabrication en fromagerie

2 jours

### Carmejane :

- 08 au 09 décembre 2021

## L'affinage

2 jours

### Carmejane :

- 06 au 07 décembre 2021

## Utilisation des ferments en atelier fermier

2 jours

### Carmejane :

- 25 au 26 janvier 2022

### Rennes :

- 02 au 03 novembre 2021

## Optimisation du nettoyage en atelier fermier

1 jour

### Carmejane :

- 02 décembre 2021

### Rennes :

- 07 octobre 2021

## Elaborer son Plan de Maîtrise Sanitaire à l'aide du Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène Européen

3 jours

### Carmejane :

- 29 novembre au 01 décembre 2021
- 31 mai au 02 juin 2022

### Rennes :

- 04 au 06 octobre 2021
- 08 au 10 février 2022

## Le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène Européen – Formation Mise à Jour

3 jours

### Carmejane :

- 03 décembre 2021



# Formation en alternance

Parcours de formation en alternance :  
transformation fromagère fermière

24 jours

## Carnejane :

14 mars au 15 avril 2022